

1^{ère} compagnie de tir à l'arc d'Annemasse

Réunion de bureau du 10 / 02 / 2025

Présents : Agnès CLOT, Jacques MOGLIA, Richard CORDEAU, Jack AURAIX, Eunice GRAND, Alain MUSCAT, Patrice BARA, Céline MATRINGE

Absents excusés : Baptiste LUCCHINI, Céline GRUEL, Aurore MEYNET, Jean-Pierre MEYNARD

Bilan des championnats départementaux (Bernex) et régionaux (St Etienne) :

Bernex les 1^{er} et 2 février 2025 :

9 titres départementaux : Stanislas Florent (U11HCL), Elyssa Zgaïeb (U13FCL), Gabriel Ryterband (U13HCL), Hugo Roger (U15HCL), Janaëlle Cadéï (U18FCL), Lucille Hebinger (U21FCL), Agnès Clot (S2FCO), Emilien Cheneau (S1HCL) et Samuel Dugué (S2HCL) sont champions départementaux

6 podiums : Nesrine Tortochot (U13 – 3^{ème}), Mona Jusot (U18FCL – 2^{ème}), Maéva Huguenin-Elie Roger (U18FCL – 3^{ème}), Alain Patsnougues (S3HCL – 2^{ème}), Alain Muscat (S3HCL – 3^{ème}) et Nicolas Néant-Marty (S1HBB – 3^{ème})

St Etienne les 8 et 9 février 2025 :

2 titres régionaux : Emilien Cheneau (S1HCL) et Nicolas Néant-Marty (S1HBB)

1 podium : Janaëlle Cadéï (U18FCL – 3^{ème})

Le Club est quatrième de la Coupe Régionale Jeune (CRJ).

Richard propose que Géraldine accompagne les jeunes archers aux championnats départementaux et régionaux afin de les coacher, puisque c'est elle qui les entraîne habituellement. Il est nécessaire dans ce cas de prévoir un second accompagnateur pour conduire le fourgon avec les enfants, car Géraldine ne peut pas le faire.

Championnats de France :

Jeunes : Mona qualifiée et inscrite, Janaëlle qualifiée mais ne souhaite pas y aller. Pas d'autres jeunes qualifiés dans le club.

Adultes : Nicolas Néant-Marty, Emilien Cheneau et Samuel Dugué sont qualifiés.

Richard va réattribuer les chambres réservées en prévision au club de Bonneville, et discuter avec Mona et son père et/ou les autres adultes du club pour vérifier s'ils sont intéressés.

Composition des équipes DR :

Les inscriptions des équipes ci-dessous ont été effectuées par Jack et Richard :

- Une équipe Challenge : Xavier Basset, Emmanuel Séité et Fabian Marty, qui officient actuellement en concours débutants, ainsi que Philippe Vallette, sont intéressés de participer, selon leurs disponibilités.
- Une équipe poulie DRH
- Deux équipes jeunes : U13-U15 et U18-U21
- Deux équipes D1 : les licences de certains tireurs D1 sont à renouveler, Richard donnera son feu vert et les informations nécessaires pour ces renouvellements à Céline M.

Un regroupement des tireurs de D1 va être organisé par Richard à Bonneville.

La FFTA a lancé un appel à candidatures pour l'organisation de la première manche de D1 : le championnat risque d'être annulé si aucun club ne se porte volontaire d'ici à la mi-février

Organisation du concours débutant du 12 avril:

Patrice prépare le mandat, mais il ne sera pas là pour gérer le concours : Céline M. s'occupera de l'informatique, éventuellement avec Baptiste (ou Thomas ?)

L'organisation sera discutée plus en détail à la prochaine réunion

Office Municipal des Sports :

L'OMS va installer deux écrans géants dans le hall afin de diffuser des informations, des résultats, et différents événements que les clubs souhaitent mettre à l'honneur.

L'OMS a contacté Jack afin de l'informer que l'occupation de la salle Mont-Blanc le lundi de 18h à 20h (entraînement libre), risque de nous être retirée l'année prochaine car il n'y a pas assez de monde qui vient s'entraîner sur ce créneau, qui est très convoité par les autres clubs

Stage de tir à l'arc du club de rugby

Sur demande du Rugby Club, Jack organise pour eux un stage de tir à l'arc au gymnase Robert Sallaz durant la première semaine des vacances de février, le gymnase Henri Bellivier à Gaillard n'étant pas disponible

Gymnase de Saint-Cergues

Voir avec Géraldine si elle est intéressée pour donner des cours au gymnase du nouveau collège qui va ouvrir prochainement à Saint-Cergues, afin de faire une demande de créneaux d'entraînement par anticipation

Subvention pour Amélie :

En raison des très bons résultats d'Amélie l'année dernière, le bureau décide de lui octroyer une subvention supplémentaire sous forme de remboursement de frais : 1'000 € en plus des frais qui lui sont habituellement remboursés.

Terrain :

Le terrain a encore été dégradé par les sangliers. Richard propose de faire venir un paysagiste afin d'avoir un devis pour remettre le terrain en état, et également pour installer une clôture électrique qui les empêcherait de revenir. Il faut se renseigner auprès de la Mairie quant à la possible installation de cette clôture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10

Prochaine réunion du bureau : **lundi 10 mars 2025 à 20h.**

La secrétaire
C. MATRINGE

Le président
R.CORDEAU